

Conseil de la Faculté de droit et science politique – Conseil plénier

Date : Lundi 19 mai 2025 « Conseil hybride »

Rédactrice : Luz Stella Gonzalez

40 membres en exercice : 18 présents, 11 représentés

20 membres de droit et invités : 4 présents

Présents : M. Arno Abergel, Mme Elisa Baron, M. Matteo Bartolucci, Mme Jasmine Briand, Mme Mathilde Briard, Mme Nerea Broucaret-Barthe, Mme Camille Chasle, Mme Charlotte Claverie-Rousset, M. Pascal Combeau, Mme Emilie Daubernet, Mme Barbara Freleteau, M. Régis Frenzel, M. Maxime Ghesquière, Mme Laetitia Guerlain, M. Jean Sagot-Duvaurox, Mme Anne-Marie Tournepiche, Béréngère Vallée, M. Justin Villalba.

Etaient représentés : Mme Carolina Cerda-Guzman, M. Luc Derepas, M. Guillaume Drouot, Mme Isabelle Gorce, Mme Adeline Gouttenoire, M. Jérôme Porta, Mme Charlotte Le Barbey, Mme Stéphanie Roussel, M. Patric Seguin, M. Eliot Simorre, M. Sébastien Tournaux.

Membres de droit et invités présents : Mme Priscilla Arquey, Mme Marie-Christine Guillemet, Mme Béatrice Polder, Mme Valérie Pottier.

Etaient excusés : Mme Marie Lamarche, M. Jean-Christophe Saint-Pau.

L'ordre du jour :

M. Combeau, Doyen de la Faculté de droit et science politique, ouvre la séance à 14h08.

1. Approbation du procès-verbal

M. Combeau soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 14 avril 2025.

➤ **Le procès-verbal de la séance du Conseil du 14 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.**

2. Mise à jour de la liste des responsables de mentions et de parcours (Masters) pour 2025-2026

Dans la mention de droit des affaires :

- parcours droit de la vigne et du vin : M. Ronan Raffray et M. Gauthier Le Noach (ajout) ;
- parcours droit des affaires approfondi : M. Guillaume Drouot et M. Karl Lafaurie (ajout) ;

Dans la mention de droit privé :

- parcours droit privé approfondi : M. Guillaume Drouot et M. Karl Lafaurie (ajout) ;
- parcours droit du patrimoine : M. Eric Fongaro (sans M. Jean-Marie Plazy).

Dans la mention de droit notarial, parcours droit notarial : M. Philippe Delmas Saint-Hilaire et M. Jean-Marie Plazy (ajout).

➤ **La mise à jour de la liste des responsables de mentions et de parcours est approuvée à l'unanimité.**

3. Vote des droits spécifiques des DU

M. Combeau informe les membres du Conseil de l'absence d'une partie des données relatives aux droits spécifiques des DU. Ce point sera donc inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

4. Validation des conventions

- **Accord de coopération, convention de diplôme délocalisé au Vietnam/ M2 Droit de la coopération économique et des affaires internationales (DCEAI) 2026-2031**

M. Sagot-Duvaurox, responsable du diplôme à Bordeaux, présente la convention de coopération passée entre les universités de Bordeaux, de Jean Moulin-Lyon III et de Toulouse Capitole qui délivrent le diplôme du master DCEAI, délocalisé à Hanoï. Cette convention devant être renouvelée, il insiste sur deux changements.

En premier lieu, le nombre d'heures de cours théoriques délivrés par les enseignants des universités partenaires passent de 20h à 15h, afin de rendre compatible l'horaire de fin des cours avec celui du passage des derniers bus. Le reliquat d'heures viendra renforcer le nombre d'heures dédiées aux interventions des professionnels.

En second lieu, et afin d'attirer les étudiants locaux dans le parcours, l'université d'Hanoï délivrera un certificat en expertise de juriste international de la zone Asie qui pourrait évoluer, peut-être lors du prochain renouvellement, en un DU en anglais sur le droit des investissements, intégré au master. Cette double certification permettra de rendre accessible le diplôme aux étudiants français.

- **L'accord cadre, la convention de délocalisation du diplôme DCEAI et les annexes financière et pédagogique sont approuvés à l'unanimité.**

- **Convention d'application de délocalisation M2 mention droit public parcours droit public spécialisé franco-hellénique**

Il s'agit du renouvellement de la convention entre l'UB et l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes relative au parcours délocalisé du master 2 droit public spécialisé franco-hellénique, dirigé par M. Dubos. La Faculté assure la formation en collaboration avec l'UNCA à hauteur de 50% des heures d'enseignement (90h/180h), sur les sites de Bordeaux et d'Athènes. Les enseignants de l'UB se déplacent à Athènes et les étudiants grecs ont un mois de cours en mai/juin à Bordeaux.

L'article 6 et l'annexe financière modifiés ont pour objectif de régler le problème lié au paiement des heures faites par les enseignants français. Afin d'éviter les retards, l'UNCA ne prendra plus directement en charge ces heures qui seront payées par l'UB ; l'UNCA s'engageant à verser à l'UB, à la fin de chaque année universitaire, le montant équivalent aux heures de cours dispensées.

- **Le renouvellement de la convention et la modification de l'annexe financière sont approuvés à l'unanimité.**

- **Convention de partenariat avec l'AGRASC 2025-2028**

Mme Clavier-Rousset présente les missions de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC). Elle précise que la convention prévoit que les magistrats ou les agents de l'agence puissent effectuer des conférences ou des cours à destination des étudiants du master droit répressif économique. L'agence s'engage également à accueillir des étudiants en stage comme c'est le cas cette année pour les étudiants du master droit répressif économique.

- **La convention de partenariat est approuvée à l'unanimité.**

5. Demandes de subventions

- **Sur le budget de la Faculté**

- Association "Les Engagés Bordeaux"

M. Combeau rappelle que, lors de la dernière séance du Conseil, des réserves avaient été émises sur cette demande de subvention d'un montant de 400€ par l'association « Les Engagés de Bordeaux ». Cette demande est relative au projet « Le Campus des Engagés », prévu à Toulouse du 13 au 15 juin 2025, et dont l'objectif principal est la stimulation de la curiosité individuelle des étudiants dans le cadre de la thématique de « l'engagement ». Ces réserves portaient sur le contenu des conférences et des tables rondes, le lien avec la formation et les critères de sélection des étudiants.

L'association a souhaité apporter quelques éléments de réponse, sachant qu'il ne lui était pas possible de

donner toutes ces précisions au moment du dépôt du dossier de demande de subvention. Elle indique que durant trois jours, des tables rondes seront organisées, notamment autour du thème « l'éthique », en présence de M. Mathias Ott, délégué interministériel à la DILCRAH, et une conférence en présence de M. le Premier ministre Dominique de Villepin. Le projet est ouvert à tous les étudiants du collège DSPEG et l'association espère compter sur une demande plus importante de participants.

➤ **La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.**

- Colloque "*Drafting a constitution in the 21st century*"

Mme Cerda-Guzman organise au nom du CERCLE, le 9 et 10 octobre 2025, un colloque international en anglais sur le thème « *Drafting a constitution in the 21st century* » ; ce colloque met notamment l'accent sur l'expérience chilienne dans le processus de révision et de rédaction de la Constitution. Le lien pédagogique est concrétisé par la participation des étudiants de L1 et L2 du parcours droit anglais, ainsi que celle des étudiants de master des parcours de droit comparé qui seront chargés de l'animation des débats et des échanges tout au long des deux journées. La demande est de 1000€ (500€ x 2 journées).

➤ **La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.**

- Association des étudiants du master Culture Juridique

L'association des étudiants du master Culture juridique demande une subvention de 500€ destinée à financer le projet « Résidence, art et science avec les grandes fenêtres », fruit d'une collaboration avec le service culture de l'Université. Ce projet qui prend la forme d'une résidence artistique accueillant 15 étudiants sur 5 journées ; l'objectif est de travailler, sous la direction artistique de M. Elio Pozzos et la direction scientifique de M. Hakim, sur l'art du récit historique, sous le prisme de la littérature uchronique.

➤ **La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.**

- Sur le budget de fonctionnement des masters

- Association des étudiants du master Culture Juridique

Le financement du projet « Résidence, art et science avec les grandes fenêtres » amène la même association à faire une demande de subvention de 300€, sur le budget de fonctionnement du master.

➤ **La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.**

- Association des étudiants du master Droit privé approfondi
- Association des étudiants du master Droit des affaires approfondi

Ces deux associations présentent chacune une demande de subvention de 500€, imputée sur leur ligne budgétaire respective, pour l'organisation conjointe de la cérémonie de remise de diplômes organisée le 12 septembre au PJJ. Le budget total s'élève à 2263€ et la participation des étudiants de deux parcours s'élève à 1263€.

M. Sagot-Duvaurox s'interroge sur la pertinence d'organiser des remises de diplômes par parcours au lieu de les prévoir par mentions ou groupe de mentions. M. Combeau précise que les pratiques sont diverses mais ces remises de diplômes sont importantes pour les étudiants qui sont attachés à ce qu'elles se déroulent par parcours. Le FSDIE ne finançant plus ce type de manifestations, les demandes à la Faculté risquent de se multiplier. Il serait donc utile d'établir un état des lieux des pratiques. Il suggère la création d'un groupe de travail associant des élus étudiants, des enseignants et le BVE afin de réfléchir sur un modèle de financement et d'éviter des différences de traitement entre les diplômes en apprentissage et les autres.

➤ **La demande de subvention de l'association des étudiants du master Droit privé approfondi est approuvée à l'unanimité.**

➤ **La demande de subvention de l'association des étudiants master Droit des affaires approfondi est approuvée à l'unanimité.**

6. Questions diverses

M. Ghesquière, absent lors de la séance du 14 avril, souhaite des précisions sur la mise en place des UE transitions. Mme Baron explique qu'il y aura, à partir de la rentrée 2025, deux UE transitions en L1 : l'une,

pluridisciplinaire, (*via moodle*) au 1^{er} semestre ; l'autre, disciplinaire, prendra, au second semestre, la forme d'un cours spécifique, intitulé « Droit et grands enjeux des transitions » (cours existant renommé).

M. Combeau informe que le responsable du service culture du site de Pessac sera présent lors du prochain Conseil afin de faire une présentation des initiatives existantes dans ce domaine.

M. Combeau propose de mettre à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil (juillet) une présentation des principales nouveautés à la rentrée (formation, aménagements des espaces, calendrier des événements : dates de rentrée, rentrée solennelle, nuit du droit, travaux et incidence sur l'organisation des examens...).

M. Combeau clôt la séance à 15h29.